

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CAMPING PARADIS

Les prestations présentes sur le site <https://www.campinglescapade.com/> sont proposées par la société Alpha Camping. Créée le 24 juin 2013, Alpha Camping est une société par actions simplifiées au capital de 171 858,00€, sise au 10 Villa L'utilisation du site et l'achat des prestations d'hébergement proposées par CAMPING PARADIS ESCAPADE impliquent l'entière adhésion du client aux présentes conditions générales de vente et leur acceptation dans l'intégralité de leurs

Attention : des dépôts de garantie peuvent être demandés sur place, notamment pour les locations de logement et de matériel. Le client contractera directement avec les prestataires concernés relativement à ce dépôt de garantie et ce, en Afin de pouvoir bénéficier de ces prestations, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales de ventes ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée.

ARTICLE 1 – RÉSERVATIONS

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement minimal de 30% du montant du séjour incluant le prix de l'hébergement et des options (hors assurance et frais de dossier éventuels encaissables dès l'acompte), le solde devant être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour. A défaut de paiement, la réservation pourra être annulée sans Le contrat de réservation ne sera réputé conclu entre le client et le CAMPING PARADIS ESCAPADE qu'après que ce dernier

ARTICLE 2 – PRIX ET CONDITIONS

L'ensemble des prix indiqués sont valables pour la saison et s'entendent en euros, TVA incluse.

Le montant de la taxe de séjour est de 0,70€ par jour et par personne et est à régler en sus.

Les prix indiqués sont soit par hébergement soit par personne (dans ce dernier cas, la mention « prix par personne » apparaît clairement sur la page Internet où sont répertoriés les prix de l'hébergement), et varie en fonction des dates, des Transport avec voiture personnelle : en cas de panne ou de retard dus aux encombrements de la circulation, CAMPING PARADIS ESCAPADE ne pourrait supporter les frais supplémentaires ou les frais d'annulation qui résulteraient de la non-Sports : des cautions sont souvent demandées pour le prêt du matériel sportif ou des jeux de société (raquettes, jeux, etc.) ;

2.1- CONDITIONS DE RESERVATION

Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.

Modalités de réservation

La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1/2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc.) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping

Location

Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 4 à 7 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs. CAMPING PARADIS ESCAPADE se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec

2.2 – TARIFS, TAXE DE SEJOUR ET ECO PARTICIPATION

Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours . Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, son nombre de personnes et sa durée. Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus. Une taxe de séjour collectée pour la Commune de Lamonzie-Montastruc est à régler à votre arrivée pour toute personne de

Une éco-participation de 0,40€ est collectée pour la préservation de l'environnement et le traitement des déchets sur le

2.3 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le CAMPING PARADIS ESCAPADE informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est

ARTICLE 3 – LOGEMENT

Le classement 4 étoiles est indiquée selon la norme nationale déterminée par Atout France.

Photos et illustrations : les meilleurs efforts sont faits pour fournir des photos et illustrations donnant au client un aperçu des prestations proposées. Ces photos et illustrations ont pour objet d'indiquer au client la catégorie ou le niveau de confort

ARTICLE 4 – FRAIS DE DOSSIER

Le montant des frais de dossier est fixé à 25,00 € par réservation, et ce, pour toutes les réservations effectuées directement

ARTICLE 5 – REGLEMENT DU SÉJOUR

5.1-Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, espèces, carte bancaire, virement bancaire national ou

5.2-Modalités de règlement

Sur le site internet du camping

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)

Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation

Par courrier

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)

Les solde du séjour est dû, au plus tard, 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent. Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par

ARTICLE 6 – RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Tous les séjours proposés donnent lieu à un rendez-vous à l'accueil du CAMPING PARADIS ESCAPADE pour la remise des clés des hébergements, ou, l'accompagnement sur l'emplacement préalablement réservé.

En cas d'arrivée tardive, le client doit impérativement en informer par téléphone directement le CAMPING PARADIS ESCAPADE de Lamonzie-Montastruc, joignable au +33 (0)5 53 57 23 79, pour convenir d'un nouveau rendez-vous afin que

ARTICLE 7 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat de location doit être signalée par le client immédiatement sur place et par écrit auprès de CAMPING PARADIS ESCAPADE, Les Rousilloux 24520 Lamonzie-Montastruc. Nous ne prendrons aucunement en charge les frais de communications téléphoniques ou les frais postaux inhérents à vos Aucune réclamation ou contestation n'est acceptée par téléphone.

Toute réclamation doit donc faire l'objet d'un écrit et être formulée individuellement (une par dossier). Aucune suite ne sera

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉS DU PARTICIPANT

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce Aucune contestation concernant le prix de l'hébergement ne pourra être prise en considération après le début du séjour. Il Personnes handicapées CAMPING PARADIS ESCAPADE est équipé pour accueillir les personnes handicapées. Il est important de mentionner le handicap au moment de la réservation. Sans cette mention, aucune réclamation ne pourra être prise en compte si les installations ne sont pas adaptées aux besoins. Toute personne dont la mobilité est réduite – voyageant avec ou sans accompagnateur – par suite d'une incapacité sensorielle ou motrice, de l'âge, de la maladie ou toute autre cause Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que, conformément à la législation en vigueur, la location d'hébergements en Mobil Home, chalets, bungalows et autres hébergements de plein air (ci-après « hébergements locatifs ») n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de CAMPING PARADIS ESCAPADE ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans nos hébergements locatifs, locaux communs et parkings attenants. Nous vous rappelons que vous êtes responsables de la sécurité de l'hébergement locatif pendant votre séjour et qu'il vous appartient de vous assurer en conséquence. Certaines précautions peuvent vous éviter un

ARTICLE 9 – FRAIS DE MODIFICATION ET D'ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Notre partenaire Flixy, vous permet de profiter d'une assurance annulation et interruption de séjour avec ou sans motif. De

Quelles sont les différentes raisons d'annulation ou d'interruption :



MÉDICALES

maladie ou accident grave, décès, contre-indication médicale, vaccination ou complications, etc.



PERSONNELLES

convocation (juridique, demande d'adoption), examen de rattrapage, etc.



PROFESSIONNELLES*

suppression et/ou modification des congés payés, licenciement économique, nouvel emploi, etc.

Quelle procédure suivre en cas d'annulation ou d'interruption ?



AVERTISSEZ

vos lieux de réservation de votre désistement, retard ou interruption



DÉCLAREZ

vos annulations ou interruptions de séjour :

- > **En ligne** : help.neat.eu
- > **Par mail** : sinistre@neat.eu



VOUS ÊTES REMBOURSÉ*

en 48h après réception de votre dossier !

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations sur <https://help.neat.eu/support/home>



Flixy® est une marque déposée à l'INPI sous le numéro 4899512 par la société NEAT SAS au capital de 58 462,00 €, dont le siège social est situé au 117 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 913 676 581, et auprès de l'ORIAS sous le numéro 22004644.

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non-présentation sur le camping d'un hébergement réservé du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement de ladite prestation.

Annulation du fait du CAMPING PARADIS ESCAPADE

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour. En cas d'annulation du fait CAMPING PARADIS ESCAPADE sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Assurance annulation

Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation selon les formules

	Offre Confort	Offre Premium
Evènements couverts	Tout évènement imprévisible ou indépendant de la volonté du client l'empêchant de partir	Toute cause (volonté du client de ne plus partir, quelle que soit la raison)

Exemples d'évènements	Raisons médicales, raisons personnelles, professionnelles, etc...	Tout événement
Garanties couvertes	Annulation jusqu'au jour de l'arrivée et interruption de séjour pendant le séjour	Annulation jusqu'au jour de l'arrivée
Justificatifs	Tous les justificatifs en lien avec votre motif d'annulation ou d'interruption de séjour	Aucun
Remboursement maximum	5000 €	5000 €
Franchise	<ul style="list-style-type: none"> • Motif médical : 30€ • Autres motifs : 20 % 	Franchise unique de 30 %

ARTICLE 10 – VOTRE SÉJOUR

Arrivée

Emplacements camping : les arrivées se font à partir de 16h00

Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 16h00, et à la remise des clefs de votre

Pendant votre séjour

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et

Départ

Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 11h.

L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré,

La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage vous sera demandé pour :

Les Chalets/Mobil-Home composés de 2 Chambres le montant s'élève à 70€

Les Chalets/Mobil-Home composés de 3 Chambres le montant s'élève à 80€.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ARTICLE 11 – VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présenté à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur. Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping, exception faite des espaces aquatiques.

ARTICLE 12 – PROTECTION DE DONNÉES PERSONNELLES DE L'UTILISATEUR. – INFORMATIQUE ET LIBERTÉ DE

Le client reconnaît expressément que CAMPING PARADIS ESCAPADE ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet de CAMPING PARADIS Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées CAMPING PARADIS ESCAPADE comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par CAMPING PARADIS ESCAPADE, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients CAMPING PARADIS ESCAPADE en fonction de vos centres

ARTICLE 13 – IMAGES

Vous autorisez CAMPING PARADIS ESCAPADE ainsi que toute personne que nous souhaiterions se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour chez CAMPING PARADIS ESCAPADE et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet CAMPING PARADIS, les réseaux sociaux sur les supports de présentation et de promotion CAMPING PARADIS et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul Vous autorisez expressément et sans contrepartie, CAMPING PARADIS ESCAPADE à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe CAMPING PARADIS. Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part à CAMPING PARADIS ESCAPADE préalablement et par écrit. Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type

ARTICLE 14 – ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux sont acceptés dans le camping (excepté les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance, par animal, payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments d'accueil, d'animations et Animaux domestiques : CAMPING PARADIS ESCAPADE accepte les animaux de compagnie (Soit 8€/jour/habitat ou soit 45€/semaine/habitat) hors chiens de 1ere et 2ème catégories en application de l'article L.211-16 du Code Rural.

ARTICLE 15 – IMAGES MÉDIATION

Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :
Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception CAMPING PARADIS ESCAPADE.